

Politique des Achats Responsables & Circulaires

LEGALLAIS s'engage activement à adopter une politique d'achats responsables, en cohérence avec sa stratégie globale intégrant la RSE et conformément aux exigences du LRFAR (signataire de la nouvelle charte en septembre 2024). Cette démarche vise à renforcer notre engagement envers le Pacte Mondial et à intégrer des pratiques en faveur des enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Nos objectifs prioritaires sont de minimiser les risques et les impacts liés à nos activités, tout en contribuant positivement à un avenir durable.

Encourager les fournisseurs dans une démarche de plus en plus responsable

- S'assurer que les fournisseurs intègrent la RSE dans leur stratégie.
- Proposer des sensibilisations gratuites via le Pacte Mondial Réseau France ou autre dispositif.
- Privilégier les produits ayant le moins d'impact environnemental possible pendant le cycle de vie du produit.
- Challenger les fournisseurs sur la durabilité des produits au regard de l'usage produit.
- Challenger les fournisseurs sur l'optimisation de leurs emballages et transports.

Privilégier des approvisionnements durables

- Intégrer les principes de l'économie circulaire (réduction des déchets, optimisation de l'utilisation des ressources, lutte contre le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, etc.).
- Favoriser les fournisseurs ayant mis en place une démarche d'éco-conception.
- Privilégier les approvisionnements France et /ou Europe quand le modèle économique le permet.

Instaurer une relation réciproque forte avec nos fournisseurs/ prestataires stratégiques

- Respecter les procédures internes de sélection, d'évaluation, de gestion administrative et financière.
- Faire signer la charte fournisseur/ prestataire responsable et les accords contractuels.
- Réduire les risques de dépendances réciproques entre Legallais et les fournisseurs.
- Être vigilant sur le respect des délais de paiement.

Appliquer le devoir de vigilance

- Prendre en compte la maturité RSE de nos fournisseurs via une évaluation semestrielle.
- Réduire les risques en anticipant les réglementations, mais aussi les changements environnementaux, sociaux et économiques à venir.
- Veiller au respect des critères éthiques dans les pratiques commerciales des partenaires : conditions de travail décentes et impact positif sur les communautés locales (responsabilité territoriale de l'entreprise) et l'environnement.

"GARANTIR DES ACHATS ÉTHIQUES ET DURABLES EST AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER. RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET PRÉSERVER LA SANTÉ DANS NOS CHOIX D'ACHATS SONT NOS PRIORITÉS !"

Le 29 janvier 2025,
Daniel Malouf,
Directeur général.



Le 29 janvier 2025,
Béatrice Percet,
Directrice Achats et
Offre Produits.

